

PRÉPARATION À L'OPTION N°1 DU CERTIFICAT DE PRÉPOSÉ AU TIR « TRAVAUX SOUTERRAINS »

DURÉE

1 jour, soit 7 heures avec examen

TARIF* (financement possible par un OPCO)

550 € HT / personne

*tarif excluant le transport, les repas et l'hébergement éventuel des stagiaires.

PUBLIC

Toute personne titulaire du Certificat de Préposé au tir devant mettre en œuvre ou encadrer une activité de minage en milieu souterrain.

PRÉ-REQUIS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Être titulaire du Certificat de Préposé au Tir.
- Obtenir une Autorisation Individuelle Préalable auprès de la Préfecture de son domicile.
- Etablir un dossier d'inscription comprenant un certificat médical délivré par la Médecine du Travail.

EFFECTIF DU STAGE

De 6 à 12 personnes

DÉLAI D'INSCRIPTION

Conformément aux CGV en vigueur, 15 jours ouvrés avant la date de la formation. Ce délai peut être rallongé sur demande des services des examens de l'Education Nationale.

Pour tout renseignement complémentaire et demande de fiche de pré-inscription, contactez-nous :

Matthias BERT

06 42 26 11 63

mbert@forma-explo.fr

OBJECTIF DE LA FORMATION

Mettre en œuvre des explosifs en milieu souterrain (carrières, mines, travaux publics).

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Formation réalisée en salle.
- Présentation sur vidéo-projecteur des supports de formation (présentations powerpoint, vidéos, ...) et sur paper-board.
- Documentations techniques des produits explosifs, détonateurs, matériels de mise en œuvre et de contrôle.
- La formation est animée par un formateur FORMA-EXPLO, titulaire du CPT et du Bilan d'Aptitude Délivré par les Grandes Ecoles (B.A.D.G.E.) Abattage à l'explosif.

SUIVI ET ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Feuille de présence et certificat de réalisation.
- Présentation à l'examen de l'option n°1 du Certificat de Préposé au Tir.
- Sous réserve de réussite, diplôme délivré par l'Education Nationale.

PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP (PSH)

Formation et examen soumis à une aptitude médicale délivrée par la Médecine du Travail.

Les personnes en situation de handicap sont invitées à se signaler lors de la pré-inscription, en nous contactant au 06 42 26 11 63 ou par mail, mbert@forma-explo.fr, afin d'étudier les adaptations organisationnelle, matérielle et pédagogique que nous pourrions mettre en place.

PROGRAMME (selon l'arrêté du 26 mai 1997)

- Terminologie propre aux travaux souterrains
- Méthodes d'exploitation
- Lecture du plan de tir
 - Plan de foration
 - Types de bouchons
 - Vocabulaire des différentes zones de foration
 - Plan de chargement
 - Plan d'amorçage
- Règles de mise en œuvre des explosifs et systèmes d'amorçage en milieu souterrain
- Règles et procédure de tir
- Risques particuliers liés au milieu souterrain
- Réglementation propre aux travaux souterrains
 - Transport
 - Stockage

EXAMEN

- Epreuve orale de 45 minutes, comprenant 15 minutes de préparation, en salle.
- Epreuve pratique de 45 minutes, sur site d'exploitation.

SUITE DE PARCOURS

- Options complémentaires du CPT.
- Formation Conception & Validation des Plans de Tir.

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES, ÉQUIVALENCES ET PASSERELLES

- Sans objet

Chiffres 2023

- Réussite : 100 %
- Abandons : 0
- Satisfaction : 98,92 %